



EPREUVES PROFESSIONNELLES

seconde session 2022

Montant de l'inscription	Modalités et période d'inscription
ASCA, ASCOM et UCP : 50 € par épreuve	Les modalités d'inscription avec les dates de la période d'inscription seront disponibles sur www.union-prof.asso.fr , menu <i>Inscriptions</i> , environ quatre mois avant les épreuves.

Dates

Epreuves ASCA *		
ASCA-E1	Administration ventes, achats, règlements	Me 01/06
ASCA-E2	Mise en œuvre travaux préparatoires fin d'exercice	Me 01/06
ASCA-E3	Support à l'activité administrative et comptable	Je 02/06
Epreuve UC Paye		
UCP	Préparation de la paye et des déclarations associées	Je 02/06
Epreuves ASCOM *		
ASCOM-B1	Support aux activités commerciales	Me 08/06
ASCOM-B2	Support à la gestion des activités	Me 08/06
ASCOM-B3	Contribution à la communication	Je 09/06

* Epreuves situées dans un contexte professionnel de Petites et Moyennes Entreprises

Les horaires des épreuves seront précisés ultérieurement.

MAJ 26/11/2021

Mail : accueil@union-prof.asso.fr